Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Récompense des jeunes diplômés par la municipalité.



Lors des voeux de Mme la maire et des élus du village, seront récompensés par la municipalité les jeunes diplômés 2024 *(Jusqu'à 20 ans)* ***de l'enseignement secondaire pour leurs réussites au CAP, BEP et BAC(S).***

Pour ce faire, chacun d'entre eux doit présenter à la mairie, avant le dimanche 1er décembre prochain, une attestation de son diplôme et sa carte d'identité.

Mairie de Grisy-les-Plâtres
12, rue Robert Machy
95 810
Grisy-les-Plâtres
Documents
Affichette d'annonce
Contact

Mairie de Grisy-les-Plâtres : 01 34 66 62 69